



PREFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 16 novembre 2019

Communiqué de Presse

Manifestation du 16 novembre 2019 pour le contournement de Beynac et la défense de la ruralité

Dans le cadre de la manifestation de ce jour, Monsieur le préfet a reçu à leur demande, en préfecture, une délégation des organisateurs.

Attentif à leurs doléances, il a pu à cette occasion réaffirmer la position de l'Etat s'agissant de :

- La libre expression des idées et de manifester dans le respect d'autrui.
- Le respect de l'état de droit et de l'autorité de la chose jugée.
- L'observation scrupuleuse de la séparation du pouvoir exécutif, de l'autorité judiciaire et des collectivités territoriales qui s'administrent librement dans le cadre des lois et règlements de la République.

Si le préfet entend les préoccupations des élus locaux dans le bon aboutissement des projets d'infrastructures et de développement de leur territoire et leur souhait d'une sécurisation juridique de ces projets, il rappelle que la défense du monde rural ne saurait se résumer à la seule résolution du contentieux en cours.

Il rappelle toute l'attention de l'Etat portée à la ruralité, les importantes aides aux projets et à leur bon aboutissement dans le respect des procédures. Il souligne les investissements engagés en faveur des collectivités rurales ainsi que le renforcement des services de proximité et ce en étroite coopération avec les collectivités locales et notamment le conseil départemental.

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle
Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24



@Prefet24
